

Communiqué de presse

Angoulême, le 12 mars 2025

RESTAURATION DU PONT DE LA VOIE LATINE ET DU PONT DES PORTES D'ANSAC - RD 948

COMMUNE DE CONFOLENS - Canton de Charente-Vienne

Compétence obligatoire du Département, l'entretien et la modernisation des routes départementales et des ouvrages d'art représentent un budget annuel de près de 21 millions d'euros en 2025.

C'est un enjeu majeur de notre collectivité, garantissant la sécurité des Charentais, la fluidité des circulations dans notre département et son accessibilité.

Près de 300 agents des routes travaillent quotidiennement au maintien de ces objectifs. Ces agents étant victimes d'agressions et de nombreux actes d'incivilités ces dernières années, le Conseil départemental souhaite attirer l'attention des riverains et usagers des routes, sur les missions essentielles assurées par son personnel mais aussi par celui des nombreuses entreprises qui interviennent pour le compte du Département.

Le Département en appelle au respect et à la bienveillance à leur témoigner lors de la réalisation de ces travaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Département de la Charente possède un patrimoine d'environ 1 650 ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, tunnel et écrans acoustiques) répartis sur un réseau routier de près de 5 200 kilomètres.

Chaque année, l'assemblée départementale inscrit à son budget les crédits nécessaires pour assurer la modernisation ou la conservation de son patrimoine.

Au titre du budget "Travaux 2025", le Département a retenu l'opération de restauration du pont de la Voie Latine et du pont des Portes d'Ansac supportant la RD 948 et franchissant respectivement la rue de la Voie Latine et l'Avenue de la Libération, sur la commune de Confolens.

Pour information, la RD 948 supporte un trafic supérieur à 4 700 véhicules/jour dont presque 500 poids-lourds.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

L'opération s'attachera à restaurer le pont de la Voie Latine et le pont des Portes d'Ansac supportant la route départementale 948, dont les étanchéités sont très altérées, favorisant ainsi la dégradation des maçonneries des ouvrages (pierres et joints).

Le projet permettra d'améliorer le niveau de service des ouvrages et de les pérenniser.

Cette restauration sera réalisée en deux temps car une partie de ces travaux s'intègre à l'aménagement des allées de Blossac (RD 948) porté par la commune.

Par conséquent, en relation avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage mandatés par la commune, il a été décidé de scinder les travaux de restauration des ponts en 2 tranches afin de faciliter l'accès aux riverains et le phasage des interventions. La première tranche est en cours.

Tranche 1 : partie inférieure des 2 ponts

- enlèvement de la végétation et disjointoiement/rejointoiement ponctuel des ¼ de cônes ;
- disjointoiement des ouvrages ;
- rejointoiement de l'intrados, y compris micro injection et traitement ponctuel de pierres de taille
- rejointoiement et enduits des tympans
- rejointoiement des parapets

Tranche 2 : partie supérieure des 2 ponts

- rabotage de la chaussée sur et hors ouvrage ;
- réalisation d'un reprofilage en grave bitume sur l'ouvrage ;
- réalisation du complexe d'étanchéité (géomembrane) + protection ;
- réalisation de tranchée drainante et collecte des eaux drainées avec des évacuations vers réseau pluvial ;
- réalisation de trottoirs (sans finition) avec pose de fourreaux et reprise des réseaux ;
- rehausse des parapets et de murets sur le pont de la Voie Latine.

Les travaux d'étanchéité des ouvrages nécessiteront également des travaux de déplacement et de restructuration des réseaux de distribution publique (Télécommunication, Gaz, électricité, eau potable).

COUT DES TRAVAUX

Le coût total des travaux de restauration des 2 ponts est estimé à **440 000 € TTC** pris totalement en charge par le Département de la Charente.

Les études et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le service ouvrages d'art de la Direction des Routes et de l'Aménagement.

DÉROULEMENT

Les travaux seront réalisés par le groupement SNGC (16340 L'Isle d'Espagnac) – LABBE TP (16500 Confolens).

L'opération concernant les travaux d'étanchéité a débuté **lundi 10 mars 2025** pour une durée de **8 semaines et nécessitera la fermeture de la RD 948 dès le 10 mars.**

Les travaux d'aménagement communal se poursuivront quant à eux jusqu'au 27 juin 2025.

Une déviation spécifique sera mise en place pour tous les véhicules de moins de 3,5 T par les différentes voies communales. Quant aux poids-lourds, ils seront déviés via la RD 951 et la RN 141